

Rapport Annuel 2024



**l'Association canadienne du
droit de l'environnement**
EQUITE. JUSTICE. SANTE.



**Fondation
canadienne du droit
de l'environnement**

L'Association canadienne du droit de l'environnement

L'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE) est une clinique juridique d'intérêt public qui se consacre à l'équité, à la justice et à la santé environnementales. Fondée en 1970, l'ACDE est l'un des plus anciens défenseurs de la protection de l'environnement du pays. Grâce au financement d'Aide juridique Ontario, l'ACDE offre des services juridiques gratuits en matière de justice environnementale en Ontario, notamment en représentant les communautés à faible revenu, vulnérables ou désavantagées dans le cadre de litiges. L'ACDE travaille également sur une éducation juridique en matière d'environnement et sur des initiatives de réforme.

L'ACDE a pour mission de veiller à ce que les communautés sous-représentées et mal desservies aient accès à la justice environnementale par l'intermédiaire des cours et des tribunaux. Tant que les communautés seront confrontées à des obstacles pour accéder à la justice environnementale, le travail de l'ACDE continuera d'être indispensable.



La Fondation canadienne du droit de l'environnement

Notre organisme de bienfaisance, la Fondation canadienne du droit de l'environnement (la Fondation), a été fondée en 1993 pour appuyer les travaux de recherche et d'éducation de l'ACDE sur les questions de droit de l'environnement et de justice.

L'une des principales initiatives de la Fondation est la collection canadienne du droit de l'environnement, une vaste bibliothèque de ressources en ligne et imprimées qui documentent l'histoire du droit et de la politique de l'environnement au Canada. La Fondation appuie également les efforts continus d'éducation et de sensibilisation visant à promouvoir la participation du public à la prise de décisions en matière d'environnement. Une importante initiative d'éducation de la Fondation consiste à appuyer le programme de stage de l'ACDE, qui forme la prochaine génération de défenseurs de l'environnement.

La Fondation canadienne du droit de l'environnement est un organisme de bienfaisance canadien enregistré, n° 889832390RR0001.

Mot de la directrice générale de l'ACDE



**l'Association canadienne du
droit de l'environnement**
EQUITE. JUSTICE. SANTE.

Dans notre rapport annuel 2024, vous lirez des reportages détaillant le travail de l'ACDE sur la pollution de l'air, les contaminants toxiques, la gestion des déchets dangereux, les effets de l'exploitation minière dans la Première Nation de Grassy Narrows, l'importance des municipalités dans la réforme du droit, et la nécessité de la participation du public dans la prise de décision en matière d'environnement. Ces reportages ne sont que quelques-unes des nombreuses façons dont l'ACDE se consacre à garantir la sécurité et la prospérité des communautés.

Tous ces reportages mettent en scène des communautés qui sont exposées de manière disproportionnée et injuste aux effets des produits chimiques toxiques, de la pollution atmosphérique, du changement climatique et d'autres menaces, et qui en subissent les conséquences négatives sur la santé, telles que l'asthme, le cancer et d'autres effets graves sur la santé.

Le travail de l'ACDE ne serait pas possible sans le dévouement du conseil d'administration bénévole. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres du conseil d'administration, Zoé St Pierre, Graham Rempe et Alan D. Levy. En lisant le rapport, vous trouverez des profils spéciaux sur les membres sortants du conseil d'administration, Kruti Patel, Bruce Davidson et Lauren Alcorn.

Deux personnes talentueuses et passionnées se sont jointes à nous cette année : Shawn-Patrick Stensil en tant que directeur général adjoint de l'ACDE et Julie Lopez en tant que stagiaire pour l'année 2024-2025.

Nous avons été très tristes de dire au revoir à Anastasia Lintner et Lindsay Dixon, qui ont quitté l'équipe de l'ACDE. Anastasia faisait partie intégrante de l'équipe de l'ACDE depuis 2016 et a été la première directrice générale adjointe. Lindsay était notre stagiaire pour la période 2023-2024, et sa passion pour la durabilité et l'accessibilité nous manquera beaucoup!

Le travail de l'ACDE continue de s'étendre et d'évoluer au fur et à mesure que de multiples contraintes disproportionnées pèsent sur nos communautés clientes. Nous vous invitons à rester avec nous dans le cadre de nos efforts avec nos clients, nos collègues et nos collaborateurs pour bâtir un monde sécuritaire, sain et équitable pour tous.

Cordialement,

Theresa McClenaghan
Directrice générale et avocate





Les municipalités doivent prendre des mesures pour protéger les collectivités contre les menaces qui pèsent sur l'environnement

Les administrations municipales jouent un rôle de premier plan dans la garantie de notre droit à un environnement sain; elles travaillent au niveau où les gens vivent. Elles construisent et exploitent les systèmes d'eau potable que nous utilisons tous les jours. Les villes et les comtés conçoivent nos quartiers, déterminent si nous pouvons nous rendre au travail ou à l'école à pied ou à vélo en toute sécurité, et si nos communautés ont un accès égal aux parcs et à la nature. Ces décisions sont profondément ressenties par chacun d'entre nous, mais elles ont un retentissement particulier sur les communautés vulnérables.

Tenir compte de la nécessité d'éliminer la contamination par le plomb de l'eau potable. Quatre-vingts pour cent des Ontariens s'approvisionnent en eau auprès des réseaux municipaux d'eau potable. Le ministère provincial de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a rejeté une demande de révision déposée par l'ACDE et l'Ontario Municipal Water Association en vue de fixer des normes plus strictes pour le plomb dans l'eau potable, conformément aux orientations de Santé Canada, et n'a pas réussi à éliminer la présence de plomb dans l'eau potable, qui constitue un risque pour la santé.

Bien que nous continuions à exhorter la province à prendre les mesures décrites dans la demande pour mieux protéger le public, les municipalités peuvent et doivent intervenir. En tant que propriétaires de nos réseaux d'eau potable, les municipalités peuvent exiger l'élimination des canalisations en plomb, qui constituent la source la plus courante de contamination de l'eau par le plomb. Elles peuvent également fournir un financement pour compenser le coût de ce remplacement pour les personnes à faible revenu. La campagne de l'ACDE « Get the Lead Out » (éliminez le plomb) se concentre sur les actions provinciales et municipales



« Grâce à la forte participation et à la collaboration de l'ACDE, nous avons réussi à sensibiliser les consommateurs et la province à la question du plomb. Nous continuerons à plaider conjointement en faveur d'une action provinciale visant à élaborer un programme coordonné et complet pour éliminer le plomb de l'eau potable de l'Ontario et protéger les Ontariens contre les effets négatifs évitables sur la santé associés à la contamination par le plomb de l'eau potable ».

Justin Pulleyblank, président de l'Ontario Municipal Water Association

visant à réduire ce risque de santé publique pour les personnes vulnérables, en particulier les jeunes enfants et les fœtus.

L'action des municipalités en matière de changement climatique est également cruciale. Les répercussions du changement climatique sont ressenties de manière disproportionnée par les membres les plus vulnérables et les plus marginalisés de la communauté. La campagne de l'ACDE sur les répercussions inévitables du changement climatique examine la réforme juridique nécessaire pour protéger nos clients des pires répercussions du changement climatique. Cette année, l'ACDE a produit des rapports détaillant le besoin urgent d'un règlement sur la température maximale à Toronto et à Ottawa. L'ACDE a également participé activement aux efforts de la

Toronto Heat Safety Coalition pour soutenir l'adoption d'un règlement sur la température maximale à Toronto.

Les services de l'ACDE sont disponibles et applicables pour aider les membres du public à exhorter leurs gouvernements locaux et supérieurs à prendre des mesures. Nous nous réjouissons de continuer à soutenir les municipalités dans l'utilisation de leurs pouvoirs étendus pour adopter des règlements qui répondent aux préoccupations environnementales, y compris l'approvisionnement en eau potable et l'atténuation des effets du changement climatique. En tant que gouvernement le plus proche des citoyens concernés, les municipalités peuvent apporter des changements significatifs.

Proposition d'aménagement d'une friche industrielle à Kingston



Les avocats de l'ACDE ont représenté No Clearcuts Kingston, un groupe communautaire, lors d'une audience importante de cinq semaines au Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire (TOAT) en février et mars 2024. Le projet d'aménagement se ferait sur un site contaminé qui comprenait auparavant une tannerie et une fonderie de plomb.

S'il est approuvé, le projet détruira une partie d'une zone humide d'importance provinciale et éliminera d'importantes zones boisées qui existent sur le site. Les témoins experts de notre client ont fourni des avis sur les conséquences potentielles pour les eaux souterraines, les eaux de surface, le patrimoine naturel, les récepteurs écologiques, ainsi que la santé et la sécurité publiques. L'ACDE a soumis un argument écrit final au TOAT en avril 2024 et a fait valoir que le projet d'aménagement ne représentait pas une bonne planification et n'était pas dans l'intérêt du public. Nous attendons la décision du TOAT.



L'exposition à la pollution est plus élevée dans les communautés à faibles revenus

Décharges polluantes, usines de pâte à papier et installations pétrochimiques... Trop souvent, ces sites contaminés sont situés dans des communautés à faibles revenus, racialisées ou autochtones. Ce sont ces communautés qui sont exposées de manière disproportionnée aux émissions toxiques et qui souffrent d'effets négatifs sur la santé, tels que l'asthme, le cancer et d'autres conséquences sur la santé, souvent d'une génération à l'autre. Ceci est une injustice environnementale.

L'ACDE a pour mission de veiller à ce que les communautés mal desservies et sous-représentées aient accès à la justice – à un avenir sans pollution nocive dans leurs foyers et leurs communautés, et à la responsabilisation pour les dommages causés par le passé.



crédit photo: TheKurgan/Wikimedia Commons

La Première Nation Aamjiwnaang est touchée de manière disproportionnée par la pollution atmosphérique nocive provenant des installations industrielles environnantes dans ce que l'on appelle la « Chemical Valley » (la vallée chimique). Cette année, les gouvernements fédéral et provincial ont ordonné à INEOS Styrolution à Sarnia de réduire ses émissions de benzène, un dangereux agent cancérigène. L'ACDE représente les membres du public pour soutenir les actions du gouvernement visant à réduire les émissions de benzène dans la communauté et pour soulever les questions importantes pour les membres du public, telles que les dispositions de notification adéquates.



« C'est une question d'héritage, et si des entreprises peuvent venir en ville et laisser des déchets derrière elles sans être tenues pour responsables du nettoyage des déchets et de la pollution de l'environnement, nous avons de gros problèmes en tant que pays »,

déclare Lisa Speck, propriétaire d'une maison à Elliot Lake

La réglementation actuelle de l'Ontario en matière de pollution atmosphérique ne protège pas suffisamment la santé des communautés locales. La campagne de réforme législative de l'ACDE sur la pollution atmosphérique vise à réformer les régimes de normes spécifiques aux sites et de normes techniques de l'Ontario, qui permettent aux installations industrielles d'émettre des polluants bien au-delà des limites provinciales. Cette campagne vise également à renforcer la politique très limitée de l'Ontario en matière d'effets cumulatifs.

Cette année, l'ACDE a entrepris un projet de cartographie afin de fournir des informations aux communautés concernées sur leur exposition à la pollution atmosphérique. Nous avons cartographié l'emplacement des installations polluantes dans l'ensemble de l'Ontario et identifié certaines communautés indigènes et à faibles revenus où les rejets de substances toxiques dans l'air sont élevés. Les cartes montrent comment ces communautés sont exposées de manière disproportionnée et injuste à la pollution; elles dessinent la géographie de l'injustice environnementale en Ontario.

La cartographie de la pollution en Ontario réalisée par l'ACDE fait également partie d'une évaluation plus large des besoins que nous avons entrepris pour nous assurer que nos services — contentieux, réforme du droit et vulgarisation juridique — sont alignés sur les besoins des personnes et des communautés à faible revenu dans l'ensemble de l'Ontario. Elle a réaffirmé ce que nous savions déjà par expérience et par des études universitaires : l'exposition à la pollution est souvent corrélée à la situation économique, à l'appartenance autochtone ou à la racialisation de la communauté.

Le lien entre les communautés sous-alimentées et sous-représentées et les risques pour la santé environnementale des sites dangereux est évident. Et comme ces communautés manquent souvent de pouvoir social, financier ou politique, leurs préoccupations ne sont pas toujours entendues ou les gouvernements sont lents à réagir. L'ACDE a soutenu l'adoption de la première législation fédérale reconnaissant et cherchant à traiter explicitement le racisme environnemental au Canada et continuera à aider les communautés à accéder aux informations dont elles ont besoin pour défendre la justice environnementale dans leurs communautés.

Les familles d'Elliot Lake demandent que des mesures soient prises

L'ACDE a représenté des membres de la communauté vivant à Elliot Lake lors d'une audience très médiatisée de deux jours portant sur une demande de contrôle judiciaire devant la Cour fédérale contre l'organisme de réglementation du cycle de vie nucléaire, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Ce litige a suscité l'attention des médias et l'intérêt du public, en particulier dans le nord de l'Ontario. Les clients de l'ACDE vivent dans des maisons contaminées par les déchets des mines d'uranium. De nombreux clients se sont installés à Elliot Lake à l'âge de leur retraite et n'avaient pas connaissance de la contamination de leurs propriétés. Les déchets des mines d'uranium entraînent une exposition à des doses de radiation supérieures aux limites fixées par la CCSN. L'avocat de l'ACDE a fait valoir que la Commission a compétence sur les déchets des mines d'uranium dans le cadre de son pouvoir de protéger le public contre les effets sur la santé du cycle du combustible nucléaire.





Crédit photo: Allan Lissner et freegrassy.net

La lutte juridique contre l'injustice environnementale à Grassy Narrows

Depuis de nombreuses décennies, la Première Nation de Grassy Narrows (« Grassy Narrows »), située dans le nord-ouest de l'Ontario, subit les effets directs et cumulatifs de l'activité industrielle et de l'extraction des ressources, qui ont eu des conséquences néfastes sur la santé humaine, dégradé l'environnement et affecté le mode de vie des membres de Grassy Narrows ainsi que leurs droits inhérents, leurs droits issus de traités et leurs droits ancestraux. Ces injustices environnementales sont notamment les suivantes :

- le déversement historique de mercure provenant d'une usine située en amont dans le système fluvial qui traverse le territoire de Grassy Narrows;
- le déversement actuel de sulfate provenant de la même usine, qui facilite la formation de méthylmercure très mobile dans la rivière;
- les projets de barrages hydroélectriques qui ont modifié le débit des rivières sur le territoire de Grassy Narrows;
- la coupure totale des forêts situées sur le territoire de Grassy Narrows;
- la délivrance de titres miniers et d'autorisations sur le territoire de Grassy Narrows.

Au cours des années précédentes, l'ACDE a été chargée par Grassy Narrows d'engager des procédures judiciaires pour lutter contre les activités d'exploitation forestière et minière proposées et leurs incidences significatives sur l'environnement et la santé de la communauté. Ces efforts ont été couronnés de succès et ont contribué à l'adoption de résolutions à l'amiable interdisant toute exploitation forestière industrielle dans la région de Grassy Narrows jusqu'en 2034 et supprimant neuf permis de prospection minière.



« Nous protégerons nos terres et nous tenons à réaffirmer que toute activité se déroulant sur le territoire de Grassy Narrows doit faire l'objet d'une consultation, d'une concertation et d'une information sur les activités qui sont sur le point de se dérouler et qui se dérouleront si quelque chose se passe »,

a déclaré le chef de Grassy Narrows, Rudy Turtle.

En 2024, l'ACDE a continué à représenter Grassy Narrows sur plusieurs fronts environnementaux. En juillet, par exemple, l'ACDE et ses co-avocats ont entamé une procédure judiciaire contre le système de « libre entrée » pour l'exploration minière en vertu de la Loi sur les mines de l'Ontario. Ce système a permis l'enregistrement de quelque 10 000 titres miniers sur le territoire de Grassy Narrows sans avis, consultation ou consentement. En conséquence, le litige vise à obtenir une déclaration selon laquelle le système d'entrée libre contrevient aux droits ancestraux et issus de traités de Grassy Narrows qui sont reconnus et confirmés par l'article 35 de la loi constitutionnelle de 1982.

Parallèlement, l'ACDE et ses co-avocats représentent Grassy Narrows dans différentes procédures administratives concernant une nouvelle mine d'or proposée sur le territoire de Grassy Narrows. Par exemple, le projet est soumis au processus d'évaluation des incidences en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact, et l'ACDE a déposé de nombreuses soumissions détaillées auprès des fonctionnaires fédéraux au nom de Grassy Narrows.

La communauté de Grassy Narrows se trouve en aval de la mine proposée et notre client craint que le processus d'évaluation étroitement encadré ne permette pas d'identifier, d'évaluer, d'atténuer ou de prévenir de manière adéquate les effets potentiels du projet minier (s'il est approuvé) sur la qualité de l'eau, les poissons et la faune, ainsi que sur les droits ancestraux et les droits issus de traités.

De même, l'ACDE continue de rencontrer le gouvernement de l'Ontario et de lui soumettre des propositions concernant les autorisations provinciales (par exemple, le permis de prélèvement d'eau, l'autorisation de conformité environnementale pour le rejet des eaux usées, le plan de fermeture de la mine, etc.) qui sont nécessaires pour les activités d'exploration avancée sur le site minier proposé. Ce programme d'exploration avancée (s'il est approuvé) produira 1 million de tonnes de stériles et 400 000 tonnes de morts-terrains, et Grassy Narrows craint que les stériles stockés ne libèrent diverses substances toxiques dans l'environnement, notamment du mercure, de l'arsenic, du cadmium et des substances qui stimulent la production de méthylmercure dans les masses d'eau.



Crédit photo: Joshua Best et freegrassy.net





Les voisins d'une centrale nucléaire

Le réseau électrique de l'Ontario dépend de plus en plus de l'énergie nucléaire. L'Ontario compte actuellement trois centrales nucléaires en activité, dont deux sont situées à moins de 30 kilomètres l'une de l'autre dans la région de Durham : les centrales de Pickering et de Darlington. Avec plus de 696 000 habitants de Durham vivant à proximité de ces deux stations, il est crucial que chaque personne soit pleinement informée de ce qu'il faut faire en cas d'accident dans l'une des centrales nucléaires. L'ACDE représente les habitants de la région de Durham dans les différentes audiences de la CCSN concernant Darlington et Pickering.

Ces deux centrales nucléaires subissent également des changements. Les générateurs nucléaires de Darlington sont en cours de rénovation, et la CCSN a récemment décidé qu'une évaluation environnementale vieille de 15 ans pouvait s'appliquer à une proposition de nouveaux petits réacteurs modulaires, bien que cette technologie n'ait jamais été utilisée au Canada. La CCSN a prévu une audience pour déterminer si elle doit délivrer une autorisation pour la construction des nouveaux réacteurs. À Pickering, l'ACDE a défendu, lors de l'audience de la CCSN, une proposition d'Ontario Power Generation visant à prolonger (une nouvelle fois) son permis d'exploitation de certaines unités au-delà de leur durée de vie initiale. Cependant, de l'avis de l'ACDE et de nos clients, il y a trop de problèmes liés au vieillissement de la centrale, à la forte population et à l'absence d'études de sûreté achevées pour que la CCSN approuve la remise en état et la poursuite de l'exploitation.



« Je ne me sens pas correctement préparée à réagir à un accident nucléaire, la seule chose que je sais faire en cas d'urgence est de prendre une pilule d'iode (chose que j'ai apprise à l'école primaire). Depuis, on ne m'a jamais enseigné de plan et je n'en ai jamais discuté avec personne, ce qui, maintenant que j'y pense, est vraiment une erreur car je suis à 15 minutes de la centrale nucléaire. »

Rheanne Johnson, résidente de Pickering

Préparation aux situations d'urgence

Selon un sondage réalisé en 2018, 54 % des habitants de Durham ignoraient l'existence de plans d'intervention d'urgence en cas d'accident nucléaire – une indication claire de la nécessité de renforcer les efforts de sensibilisation et d'information. En début d'année, l'ACDE a co-organisé un webinaire pour les habitants de Durham sur l'énergie nucléaire, les plans d'intervention d'urgence et l'importance de s'engager dans les processus de prise de décision concernant l'énergie nucléaire dans leurs communautés.

Actuellement, le plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire de la municipalité régionale de Durham prévoit des plans d'évacuation primaire dans un rayon de 10 km autour d'une centrale, ainsi que la distribution préalable de comprimés d'iode de potassium (KI) dans un rayon de 10 km (jusqu'à 50 km sur demande). La mise à l'abri et l'évacuation sont considérées comme des procédures clés potentielles en cas d'urgence pour les résidents vivant dans un rayon de 10 km autour des gares. Le contrôle de l'ingestion et certains autres plans d'urgence s'étendent jusqu'à 50 km d'une station dans la région de Durham.

La CCSN a entamé un examen des exigences en matière de préparation aux urgences nucléaires au Canada et l'ACDE aidera le public à soumettre des commentaires, notamment sur la préparation à une urgence grave.

Incidences des déchets nucléaires

Les déchets nucléaires provenant des réacteurs canadiens sont très dangereux. Les matériaux toxiques utilisés dans la production d'énergie nucléaire restent hautement radioactifs pendant des dizaines de milliers d'années, ce qui constitue une menace pour les terres agricoles, les eaux de pêche, les sources d'eau douce et les êtres humains. En ce qui concerne la gestion à long terme des déchets nucléaires, le Canada ne dispose pas actuellement d'un plan suffisant. L'ACDE continue d'aider le public à répondre aux propositions de l'industrie et du gouvernement sur les déchets nucléaires.

Journée des milieux d'apprentissage sains

L'ACDE est un membre fondateur du Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement (PCSEE), une affiliation de groupes dont les missions se recoupent pour améliorer la santé environnementale des enfants au Canada. En collaboration avec les partenaires du PCSEE, l'ACDE joue un rôle de premier plan dans la promotion de la protection de la santé environnementale des enfants au Canada.

Journée des milieux d'apprentissage sains est une initiative clé du PCSEE qui a lieu chaque année en avril et qui vise à sensibiliser et à encourager les actions visant à prévenir les risques environnementaux pour la santé des enfants dans les environnements d'apprentissage précoce et scolaires. Cette année, la campagne a mis l'accent sur la qualité de l'air intérieur dans les écoles et les établissements de garde d'enfants du Canada. La qualité de l'air intérieur joue un rôle essentiel dans la santé respiratoire, la fonction immunitaire et le développement cognitif des enfants. La campagne a abordé l'importance du contrôle à la source, de la ventilation et de la filtration, sur la base des enseignements tirés de la conférence COVID-19, des problèmes liés au changement climatique tels que la fumée des incendies de forêt et la chaleur extrême, ainsi que d'autres polluants atmosphériques tels que les gaz d'échappement des véhicules à moteur diesel et les produits chimiques toxiques.





Traiter la question des SPFA dans l'eau douce

Les « substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques » (SPFA) constituent l'un des groupes de produits chimiques les plus persistants et les plus toxiques jamais créés. Utilisés dans de nombreuses applications et produits industriels, les SPFA ont été détectés dans le monde entier et il leur faudra des centaines, voire des milliers d'années pour se dégrader du sol et de l'eau où ils s'accumulent.

Les effets des SPFA sur la santé comprennent une diminution de la fertilité ou une hypertension artérielle chez les femmes enceintes, un faible poids à la naissance et une puberté accélérée chez les enfants, un risque accru de certains cancers, une réduction de la réponse du système immunitaire et une augmentation du taux de cholestérol et du risque d'obésité.

Droit des communautés à l'information

Pour le grand public, les principales sources d'exposition aux SPFA sont l'eau potable et les aliments. Toutefois, au Canada, nous ne disposons d'aucune information sur le nombre de Canadiens touchés par l'eau potable contaminée par les SPFA, bien que les enquêtes de biosurveillance de Santé Canada aient révélé la présence de SPFA dans le sang et l'urine de plus de 99 % des Canadiens testés.

Les Canadiens méritent d'être informés sur les lieux où se trouvent les SPFA et de participer aux processus de prise de décision concernant les SPFA.

La collecte de données sur les sources des SPFA est un moyen de soutenir le droit de savoir des communautés. L'ACDE plaide en faveur de l'obligation de déclarer les SPFA dans l'inventaire national des rejets de polluants (INRP). L'INRP est un inventaire exigé par la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) qui oblige certaines installations à déclarer des polluants spécifiques qu'elles rejettent dans l'environnement.



« Nous avons la chance de disposer d'une abondante réserve d'eau froide et claire, et je pense que le fait de savoir qu'elle contient ce contaminant très persistant (...) risque d'interférer avec toutes nos relations avec cette eau. C'est une tragédie qui ne peut pas être mesurée ».

Brennain Lloyd, Northwatch

Le travail de l'ACDE sur le règlement des SPFA

L'ACDE demande des mesures réglementaires sur des SPFA spécifiques depuis 2004. Notamment, en mai 2023, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et Santé Canada ont publié leur projet de rapport sur l'état des SPFA. L'ACDE, ainsi que 30 ONG actives dans le domaine de l'environnement et de la santé, ont soumis des commentaires et des recommandations en réponse à ce rapport initial, préconisant d'aborder l'ensemble de la catégorie des SPFA (avec jusqu'à 15 000 substances), d'aborder le cycle de vie complet des SPFA, de la production à l'élimination et à la gestion en fin de vie, de rechercher une divulgation et une transparence totales sur les lieux où les SPFA sont trouvés et libérés, et de rechercher des mesures réglementaires pour la prévention et l'élimination. De nombreux SPFA disposent déjà d'alternatives sûres.

L'ACDE cherche à mieux protéger tous les Canadiens des SPFA présents dans l'eau potable, plaide en faveur de mesures réglementaires qui éliminent et interdisent les SPFA, et fait progresser le droit de savoir des communautés en soutenant la déclaration et la divulgation des SPFA provenant de toutes les installations et de tous les secteurs.



Forever Chemicals à North Bay

North Bay, en Ontario, est un exemple de zone sensible aux SPFA qui dure depuis des décennies. Entre les années 1970 et le milieu des années 1990, le ministère de la Défense nationale a effectué des exercices d'entraînement à l'aéroport Jack Garland de North Bay avec des mousses anti-incendie contenant des SPFA. Ces mousses se sont infiltrées dans le sol et dans le ruisseau Lee, un cours d'eau relié au lac Trout, la principale source d'eau potable de North Bay. De nombreux habitants de North Bay découvrent aujourd'hui l'étendue des SPFA dans leur communauté, mais n'ont pas la possibilité de s'engager avec les services gouvernementaux et les unités de santé sur les plans d'assainissement.

En mars dernier, l'ACDE a pris la parole lors d'une réunion publique à North Bay où des habitants, des groupes environnementaux et d'aide juridique se sont rassemblés pour discuter du problème des SPFA dans la ville et pour sensibiliser le public à cette question. La ville de North Bay devrait commencer à remédier à la contamination par les SPFA à l'aéroport Jack Garland en 2024, avec le forage du ministère de la Défense nationale pour évaluer l'étendue des SPFA dans les eaux souterraines. Toutefois, ces efforts d'assainissement ne concernent pas les SPFA qui ont déjà pénétré dans les cours d'eau locaux et se sont infiltrés dans le lac Trout au cours de plusieurs décennies.



Défaire les droits de participation du public

La justice environnementale appelle à une participation équitable à la création et à l'application des lois, règlements et politiques en matière d'environnement – les personnes concernées par les décisions doivent être impliquées de manière significative dans leur élaboration.

Les membres de la communauté ont une connaissance unique et directe de l'effet des décisions environnementales sur leurs maisons et leur santé, et leur contribution peut permettre d'éviter des erreurs destructrices et coûteuses.



« Le régime législatif établi par la loi encourage la participation du public au processus décisionnel concernant les questions d'aménagement du territoire dans la province par le biais d'une procédure d'audience publique. Le Tribunal s'efforce de faciliter la participation du public conformément à son règlement et souligne que les coûts ne doivent pas être utilisés pour décourager la participation. »

- Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire (22 avril 2024, no de cas TOAT-22-003833)

Ces dernières années, une tendance néfaste s'est manifestée pour retirer au public la possibilité de s'engager de manière significative dans le processus décisionnel en matière d'environnement. Au début de l'année, le projet de loi 185 a modifié la Loi sur l'aménagement du territoire afin d'éliminer la possibilité pour le public de faire appel devant le TOAT des décisions prises en matière d'aménagement du territoire, telles que l'adoption ou la modification des plans officiels et des règlements de zonage par les conseils municipaux locaux.

L'ACDE s'est fermement opposée à ces propositions d'amendements dans les documents soumis au ministère des Affaires municipales et du Logement, tant dans le projet de loi 185 que dans les projets de loi antérieurs qui proposaient mais n'adoptaient pas ces amendements. Sans ce mécanisme de « soupape de sécurité » qui existe depuis longtemps et qui permet de contester ou d'annuler les mauvaises décisions de planification municipale, la voix du public dans les décisions clés qui affectent leur environnement local et l'accès à la justice ont été sérieusement diminués.

De nombreux recours importants auprès du TOAT et des tribunaux qui l'ont précédé dans l'histoire de l'ACDE n'auraient pas été possibles sans les droits de recours publics, par exemple lorsque l'ACDE a représenté avec succès le TOAT et ses prédécesseurs :

- M. Oliver a obtenu gain de cause dans l'appel d'une modification du plan officiel de la ville de London concernant la protection des terres agricoles et du système de patrimoine naturel, ainsi que des questions relatives à la forme urbaine compacte, au transport, à la desserte et au financement de nouveaux aménagements. M. Oliver a présenté un témoignage d'expert devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.
- Le projet « Stop Richmond Dump Expansion » (Arrêtez l'expansion de la décharge de Richmond) : Le comité des citoyens du comté de Hastings a réussi à s'opposer à une modification du plan officiel concernant les politiques relatives à la zone d'évaluation de l'élimination des déchets. Le groupe de citoyens était préoccupé par les effets d'une décharge sur l'environnement local.
- Friends Addressing Concerns Together in McNab/Braeside (les amis s'attaquent ensemble aux problèmes de McNab/Braeside), un groupe de membres de la communauté vivant à proximité d'une carrière, dans le cadre d'un recours devant le tribunal du comté de Renfrew. Les membres de la communauté ont témoigné des graves incidences sonores et olfactives d'une usine d'asphalte mobile située à proximité de leurs habitations et ont fait appel à des experts complexes. Ils se sont opposés avec succès à l'installation d'une usine d'asphalte permanente à cet endroit.

- La Trout Lake Campers' Association a obtenu gain de cause en appel d'une décision du Lakehead Rural Planning Board concernant une modification du règlement de zonage relative à un projet de carrière. Les membres de la communauté vivent et campent dans la région depuis 1929. Le Tribunal a adopté leur interprétation d'une compétence élargie du Lakehead Rural Planning Board pour examiner les incidences environnementales de la carrière de granulats proposée.

L'ACDE a également défendu les droits de participation du public dans le cadre d'un récent litige devant le TOAT. L'ACDE a représenté Keep Napanee Great (KNG) dans une affaire d'aménagement du territoire à Napanee concernant un projet d'usine d'asphalte à chaud et de centrale à béton. L'ACDE a défendu avec succès une requête en dépens contre KNG en soulignant les graves répercussions sur l'accès à la justice des demandes de dépens contre les groupes communautaires locaux. Le Tribunal a rappelé qu'il encourageait la participation du public et qu'il était conscient de « l'effet dissuasif » de l'adjudication des dépens.

La participation du public renforce la crédibilité et le bien-fondé des décisions et garantit l'équité en sollicitant l'avis des personnes intéressées ou concernées par la décision. Pour les communautés qui n'ont pas de pouvoir social, financier ou politique, les possibilités de participation du public doivent être obligatoires et applicables afin de garantir que les décisions de planification n'aggravent pas l'injustice environnementale.



Au sein de la communauté

Le personnel de l'ACDE a participé à un certain nombre d'événements et de conférences dans tout l'Ontario, en personne ou virtuellement. Le personnel est souvent invité à donner des conférences et des présentations sur des sujets liés à la justice environnementale; voici quelques faits marquants de la dernière année.

Foire sur le thème de la santé des travailleurs agricoles internationaux – L'ACDE a mené des actions de sensibilisation auprès des travailleurs agricoles étrangers temporaires dans le comté de Norfolk en juin 2024. L'ACDE a tenu un stand lors d'une foire locale pour les travailleurs et a fourni des informations à des centaines de travailleurs sur l'exposition à la chaleur extrême dans leurs dortoirs et sur leurs lieux de travail.

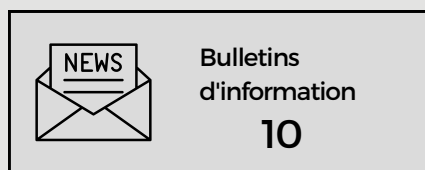
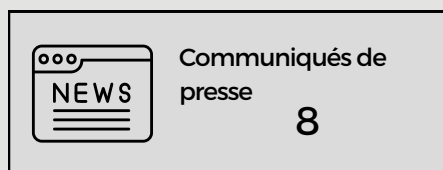
Commission de coopération environnementale – L'ACDE a participé à la 31e session du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) intitulée Renforcer la justice environnementale par l'autonomisation des communautés en juin 2024. Organisée à Wilmington, en Caroline du Nord, la conférence a rassemblé des délégués du Canada, des États-Unis et du Mexique pour discuter de la justice environnementale. L'ACDE a participé à une table ronde avec le conseil de la CCE afin de conseiller les membres du conseil sur la manière de promouvoir la justice environnementale et d'impliquer la communauté dans les efforts visant à lutter contre les injustices environnementales en Amérique du Nord.

Projet d'organisation communautaire interclinique de l'Ontario – En août 2024, l'ACDE et le Low-Income Energy Network (LIEN) ont fait une présentation aux organisateurs de cliniques d'aide juridique sur les règlements relatifs à la chaleur maximale et la justice énergétique. L'ACDE et le LIEN ont présenté un modèle de présentation que les militants peuvent utiliser pour faire des déclarations devant les municipalités de la province.

Symposium sur la justice environnementale et le racisme – L'ACDE a participé à une table ronde lors du tout premier symposium canadien sur la justice environnementale et le racisme, qui s'est tenu en septembre 2024 à Ottawa, afin de discuter de la manière dont le cadre juridique et politique et les programmes peuvent remédier aux injustices environnementales et faire progresser les principes de la justice environnementale.

Conférence canadienne sur la justice en matière d'énergie domestique – L'ACDE et le LIEN ont fait une présentation aux représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et aux organisations de défense des droits lors de la conférence sur la justice énergétique au Canada qui s'est tenue à Ottawa en octobre 2024. L'ACDE et le LIEN ont présenté des moyens de mieux protéger nos clients de la pauvreté énergétique, ont défendu une approche basée sur les droits de l'homme pour lutter contre la pauvreté énergétique et ont présenté une boîte à outils pour les activistes afin de défendre les règlements sur la température maximale dans les logements locatifs.

Activités d'engagement en 2024

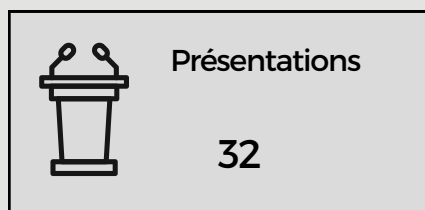


Conférences et présentations d'invités:

Le personnel de l'ACDE est souvent invité à donner des conférences et des présentations sur des sujets liés à la justice environnementale; voici quelques exemples de la dernière année.

- Rick Lindgren
 - a donné une conférence à l'Université Carleton sur la criminalité écologique et l'accès à la justice le 25 mars 2024;
 - a fait une présentation dans le cadre du programme Eight Minute Environmental Lawyer du Barreau de l'Ontario, 2024, sur les modifications apportées à la Loi sur l'évaluation d'impact.
- Theresa McClenaghan
 - a fait une présentation lors de l'événement sur la justice environnementale de l'Université de Windsor en janvier;
 - a participé à un séminaire en ligne national sur la politique en matière de déchets radioactifs en février;
 - a donné une conférence aux étudiants en droit de l'université Lakehead, intitulée « How Environmental Law Works to Help Your Community » (Comment le droit de l'environnement peut aider votre communauté) en mars dernier;
 - a présenté un exposé aux étudiants en droit d'Osgoode Graduate sur les facteurs alternatifs dans la réglementation des tarifs en mars;
 - a participé à une présentation de la Journée de la Terre pour Lenczner Slaght en avril, discutant de la pratique du droit clinique, de l'aide juridique et de la justice environnementale;
 - a présenté le webinaire We the Free Nuclear North en avril sur la participation du public à la sélection des sites d'implantation des déchets nucléaires;
 - a donné une séance d'information sur les ordonnances de contrôle environnemental, les mesures réglementaires et le benzène, ainsi que sur les droits de participation du public au centre communautaire de la Première nation Aamjwnaang, près de Sarnia;
 - a prononcé un discours sur la justice environnementale, l'accès à l'eau potable et la défense des droits environnementaux devant la Lincoln Alexander School of Law et la Ted Rogers School of Management de l'Université métropolitaine de Toronto en juin;
 - a présenté à la communauté de South Bruce les droits de participation et les processus décisionnels dans le cadre de la procédure d'implantation de la Société de gestion des déchets nucléaires en octobre;
 - a participé à la table ronde sur le droit nucléaire de l'Agence d'évaluation d'impact de la Canadian Nuclear Law Organization à la Nuclear Law School en octobre.

Activités d'engagement en 2024



Fiches d'information et troussees à outils

Justice environnementale et culture de la consommation

L'ACDE a publié une quatrième fiche d'information dans sa série sur la justice environnementale, concernant la culture de la consommation. La justice environnementale exige un traitement équitable et une participation significative de tous, indépendamment de la race, de la couleur, de l'origine nationale ou des revenus, en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'application des lois, des règlements et des politiques en matière d'environnement.

Éliminez le plomb de l'eau potable!

Le programme Healthy Great Lakes de l'ACDE a publié une nouvelle fiche d'information soulignant l'importance d'éliminer la contamination par le plomb de notre eau potable, y compris des recommandations pour la réforme de la loi. Cette fiche d'information est disponible en anglais et en français.

Normes de qualité de l'air

L'ACDE a le plaisir de présenter deux fiches d'information donnant un aperçu de la réglementation de l'air en Ontario. L'une traite des normes techniques et l'autre des normes spécifiques au site.

Theresa McClenaghan a reçu une reconnaissance prestigieuse

L'ACDE a le plaisir de féliciter Theresa McClenaghan, directrice générale de l'ACDE, qui a reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université métropolitaine de Toronto au printemps dernier. Elle décerne des diplômes honorifiques à ceux qui ont apporté une contribution extraordinaire à :

- Le monde universitaire ou la société au Canada ou à l'étranger, en particulier dans les domaines d'intérêt de l'université;
- Le développement de l'Université métropolitaine de Toronto;
- L'amélioration de la culture, de la société ou de la communauté locale.

Le diplôme reconnaît notamment le travail de Theresa en tant que co-avocate du groupe de base Concerned Walkerton Citizens lors de l'enquête publique sur l'approvisionnement en eau contaminée à Walkerton, en Ontario. Il met également en lumière son travail ultérieur en tant que conseillère principale en matière de politique de l'eau auprès du ministre de l'environnement de la province, supervisant l'adoption de la loi sur l'eau propre et la mise en œuvre des dernières recommandations de la commission d'enquête, ainsi que son travail ultérieur et continu en tant qu'avocate de l'ACDE pour améliorer les règles de l'Ontario en matière d'eau potable et de protection de l'environnement.



Crédit photo: Harry Choi

Mot du directeur général adjoint



Chères amies et chers amis,

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je vous transmets le rapport 2024 de La Fondation canadienne du droit de l'environnement

J'ai rejoint l'équipe de l'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE) cette année, mais je connais depuis longtemps l'importante contribution de la Fondation et de l'ACDE à l'avancement de la justice environnementale en Ontario et au Canada. Je me réjouis de rejoindre l'équipe et de travailler avec des donateurs comme vous pour renforcer notre portée.

J'ai travaillé dans le mouvement environnemental pendant plus de vingt ans et je pense que ce qui rend la Fondation si nécessaire, c'est sa compréhension du fait que nous ne pouvons faire progresser la justice environnementale qu'en gardant un œil sur notre passé et notre avenir.

Au cours des cinquante dernières années, les victoires visant à faire évoluer nos lois vers la justice environnementale ont été obtenues de haute lutte. Cependant, la Fondation est consciente de la fragilité des acquis et de la facilité avec laquelle ils peuvent être perdus. Grâce à votre soutien, la Fondation veille à ce que les générations futures puissent tirer des enseignements de nos succès et de nos erreurs.

C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles la Fondation a été créée : protéger et documenter l'histoire du droit de l'environnement, de la défense et de la prise de décision en matière d'environnement. La Fondation gère et met continuellement à jour les [Archives canadiennes du droit de l'environnement](#), des archives en ligne et hors ligne qui permettent à tout un chacun, qu'il s'agisse de politiciens, d'organismes de réglementation, de défenseurs de l'environnement ou de personnes lésées par la pollution, de prendre connaissance des documents historiques que l'ACDE a accumulés au cours des cinquante dernières années. Il s'agit d'une ressource unique en son genre que votre soutien permet de transmettre aux générations futures.

Et tandis que les archives de la Fondation assurent la préservation de l'histoire du droit de l'environnement, vous créez également un espace pour que les étudiants en droit apprennent l'histoire, les compétences et les valeurs nécessaires pour devenir les juristes de l'environnement de demain. En particulier, votre soutien permet à la Fondation de poursuivre l'un des plus anciens programmes de stage d'intérêt public au Canada, donnant à la prochaine génération d'avocats l'occasion d'être encadrée par l'équipe juridique expérimentée de l'ACDE.



Chaque été — grâce à votre soutien — nous accueillons un nouveau stagiaire et en voyons un passer à l'étape suivante de sa carrière. Cette année, nous avons accueilli Julie Lopez et dit au revoir à Lindsay Dixon, mais nous ne disons jamais vraiment au revoir à nos étudiants. Les effets du programme de stage se poursuivent après le départ des étudiants : ils assument de nouvelles fonctions en tant qu'avocats, fonctionnaires, universitaires et défenseurs et, à partir de ces postes, ils défendent la justice environnementale. Bien qu'intangible, votre soutien au programme de stage a un effet à long terme sur notre capacité à renforcer le droit de l'environnement au Canada. En bref, votre soutien généreux à la Fondation continue de renforcer les capacités et les compétences non seulement de l'ACDE, mais aussi de l'ensemble de la communauté du droit de l'environnement en Ontario et au Canada. Je me réjouis de travailler avec vous pour renforcer notre portée en 2025.

Avec mes remerciements,

Shawn-Patrick Stensil

Directeur général adjoint

En toute reconnaissance

La Fondation est très honorée d'être appuyée par sa base croissante de donateurs et de bailleurs de fonds, sans qui des initiatives en faveur de l'équité, de la justice et de la santé ne seraient pas possibles, ainsi que les vaillants bénévoles de notre conseil d'administration.

Nous sommes très reconnaissants envers Robert Huff, concepteur de notre site Web et de notre rapport annuel, ainsi qu'à l'équipe d'Entremission qui continue à soutenir les Archives canadiennes du droit de l'environnement. Enfin, nos livres sont tenus en ordre par SGFL Accounting Plus Inc et le vérificateur Chaplin & Co LLP.

Membres du conseil d'administration de la Fondation

- Jacklyn Campbell (présidente)
- Kesi Disha (Secrétaire, sans droit de vote)
- John Jackson
- Michael Lucifora (trésorier)
- Theresa McClenaghan (présidente)
- Kruti Patel (à la retraite à partir de 2024)
- Tracy Tucker (vice-présidente)



Les faits saillants de la Fondation canadienne du droit de l'environnement en 2024

L'Association canadienne du droit de l'environnement au fil du temps

Cette année, nous avons créé notre tout premier album, documentant l'engagement inébranlable de l'ACDE en faveur de la sauvegarde des communautés et de notre planète. Les coupures de journaux des années 70 et 80 mettent en lumière les victoires et les défaites juridiques, et démontrent également la persévérance et le dévouement aux questions environnementales qui trouvent un écho aujourd'hui.

Grâce à votre aide, nous avons vendu 37 exemplaires lors de ce premier tirage! Nous avons expédié 25 copies papier à travers la province, la plus éloignée étant celle d'Ottawa. Une douzaine d'entre vous se sont déplacés au bureau de l'ACDE pour récupérer leur livre en personne. Le produit de la vente des livres a été reversé à la Fondation canadienne pour le droit de l'environnement.

Archives canadiennes du droit de l'environnement

Le nouveau site Web et la nouvelle base de données des archives ont été lancés à la fin de l'année 2023, avec des collections et des publications accessibles au public. Les archives sont un projet fondamental de la Fondation, qui conserve des collections numériques et physiques documentant l'histoire de la protection de l'environnement dans tout le pays. L'intérêt pour les archives ne cesse de croître, avec plus de 2 000 visites uniques depuis le début de l'année. Des milliers de documents sont consultés et téléchargés chaque mois, et de nombreux visiteurs reviennent régulièrement sur le site à la recherche de nouveaux contenus.

Merci Anastasia!

Nous sommes très tristes de dire au revoir à Anastasia cette année – mais nous lui souhaitons également une bonne retraite! Anastasia travaille pour l'ACDE depuis 2016 – dans un premier temps en développant le programme Healthy Great Lakes, et plus tard en tant que première directrice générale adjointe.

L'ACDE a eu la chance de compter Anastasia dans son équipe au cours des huit dernières années. Sa passion, ses connaissances, son dévouement et sa sagesse ont grandement contribué à la croissance de l'ACDE et ont apporté une énorme contribution à la politique de l'eau et à la justice environnementale en Ontario.

Elle manquera non seulement au personnel et au conseil d'administration de l'ACDE, mais aussi aux nombreux défenseurs de l'eau et de la justice environnementale avec lesquels elle a travaillé au fil des ans. Nous savons que nos chemins continueront à se croiser et nous lui souhaitons le meilleur pour ce nouveau chapitre.



États financiers vérifiés – Fondation canadienne du droit de l’environnement

Bilan

	31 mars	
	2024	2023
Actifs		
Courant		
Liquidités	\$ 323,102	\$ 346,531
Comptes débiteurs	4,000	-
Remboursement aux organismes de services publics recouvrable	783	574
Coûts de projet prépayés	1,840	1,606
	<u>\$ 329,725</u>	<u>\$ 348,711</u>
Obligations		
Courant		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 1,840	\$ 2,327
Payable à rembourser à l'Association canadienne du droit de l'environnement	10,653	11,641
	<u>12,493</u>	<u>13,968</u>
Actifs nets	317,232	334,743
	<u>\$ 329,725</u>	<u>\$ 348,711</u>

État des résultats et des actifs net

	Exercice se terminant le 31 mars	
	2024	2023
Revenus		
Dons	\$ 59,986	\$ 161,460
Subventions	32,782	21,200
Intérêt	382	338
	<u>93,150</u>	<u>182,998</u>
Dépenses		
Programme d'éducation	55,000	69,500
Collecte de fonds	-	7,744
Assurance	5,514	5,289
Programme de bibliothèque	4,720	3,292
Frais de bureau et généraux	1,073	1,899
Coûts de projet	31,182	19,400
Honoraires professionnels	13,172	2,118
	<u>110,661</u>	<u>109,242</u>
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(17,511)	73,756
Actifs nets, début de l'exercice	334,743	260,987
Actifs nets, fin de l'exercice	<u>\$ 317,232</u>	<u>\$ 334,743</u>



États financiers vérifiés – Association canadienne du droit de l’environnement

Bilan

	Fonds pour les cliniques	Fonds de litiges	Autres fonds	31 mars	
Actifs				2024	2023
Courant					
Liquidités	\$ 11,385	\$ 210,843	\$ 541,170	\$ 763,398	\$ 744,506
Comptes débiteurs	455	21,582	50,050	72,087	86,188
Remboursement aux organismes de services publics recouvrable	10,494	-	3,628	14,122	13,324
Exigible de la clinique	-	-	4,080	4,080	36,134
Exigible de Fondation canadienne du droit de l'environnement	6,653	-	4,000	10,653	11,641
Dépenses prépayées	18,489	-	243	18,732	18,458
	<u>47,476</u>	<u>232,425</u>	<u>603,171</u>	<u>883,072</u>	<u>910,251</u>
Investissement dans la Co-operative of Speciality Community Legal Clinics of Ontario Inc.	500	-	-	500	500
Immobilisations	12,124	-	-	12,124	18,186
	<u>\$ 60,100</u>	<u>\$ 232,425</u>	<u>\$ 603,171</u>	<u>\$ 895,696</u>	<u>\$ 928,937</u>
Obligations					
Courant					
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 53,428	\$ -	\$ 16,423	\$ 69,851	\$ 69,822
Revenus différés	-	-	176,205	176,205	166,470
Payable à la clinique et autre	3,937	143	-	4,080	36,134
	<u>57,365</u>	<u>143</u>	<u>192,628</u>	<u>250,136</u>	<u>272,426</u>
Paiements indirects d'Aide juridique Ontario reportés	12,124	-	-	12,124	18,186
	<u>69,489</u>	<u>143</u>	<u>192,628</u>	<u>262,260</u>	<u>290,612</u>
Actifs nets (déficit)	(9,389)	232,282	410,543	633,436	638,325
	<u>\$ 60,100</u>	<u>\$ 232,425</u>	<u>\$ 603,171</u>	<u>\$ 895,696</u>	<u>\$ 928,937</u>

État des résultats et des actifs nets

	31 mars				
	Fonds pour les cliniques	Fonds de litiges	Autres fonds	2024	2023
Revenus					
Aide juridique Ontario	\$ 1,404,915	\$ -	\$ -	\$ 1,404,915	\$ 1,377,368
Subventions	55,000	-	321,802	376,802	364,477
Intérêts et autres revenus	140	9,274	25,209	34,623	51,641
Redevances	-	-	22,719	22,719	25,310
Paielements indirects d'Aide juridique Ontario	74,916	-	-	74,916	72,921
	<u>\$ 1,534,971</u>	<u>\$ 9,274</u>	<u>\$ 369,730</u>	<u>\$ 1,913,975</u>	<u>\$ 1,891,717</u>
Dépenses					
Mauvaises créances	-	5,101	-	5,101	-
Compensation des décaissements des clients et radiation des factures non réglées	-	18,995	-	18,995	-
Communications, impression et distribution	10,744	-	7,550	18,294	18,581
Services contractuels	12,717	-	193,267	205,984	228,555
Équipement	11,213	-	-	11,213	13,981
Paielements indirects	74,916	-	-	74,916	72,921
Achats pour la bibliothèque	-	-	-	-	584
Frais d'occupation	134,109	-	-	134,109	107,088
Frais de bureau et frais généraux	14,182	12	8,614	22,808	24,281
Perfectionnement professionnel	2,086	-	-	2,086	4,309
Cotisations professionnelles	10,789	-	-	10,789	14,738
Honoraires professionnels	7,383	-	550	7,933	8,350
Salaires et avantages sociaux	1,258,863	-	135,957	1,394,820	1,340,063
Voyage (net de la reprise)	4,693	-	7,123	11,816	15,266
	<u>1,541,695</u>	<u>24,108</u>	<u>353,061</u>	<u>1,918,864</u>	<u>1,848,717</u>
Excess of revenue over expenses (expenses over revenue) before under-noted items	(6,724)	(14,834)	(16,669)	(4,889)	43,000
Amortization of capital assets	(6,062)	-	-	(6,062)	-
Amortization of deferred Legal Aid Ontario indirect capital contributions	6,062	-	-	6,062	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) pour l'exercice	(6,724)	(14,834)	16,669	(4,889)	43,000
Actifs nets, début de l'exercice	(2,665)	247,116	393,874	638,325	595,325
Actifs nets (déficits), fin de l'exercice	<u>\$ (9,389)</u>	<u>\$ 232,282</u>	<u>\$ 410,543</u>	<u>\$ 633,436</u>	<u>\$ 638,325</u>

Merci aux membres sortants du conseil d'administration de l'ACDE!

Lauren Alcorn a été administratrice au sein du conseil d'administration de l'ACDE pendant 16 ans. Lauren a apporté au travail de l'ACDE une expérience approfondie dans le secteur de l'eau. En tant que partisane des droits des autochtones, de l'égalité des sexes et de l'inclusion, Lauren a apporté au conseil d'administration de l'ACDE une contribution très précieuse par son engagement et sa passion.



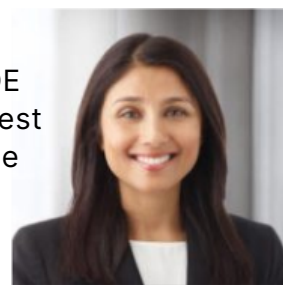
Lauren a elle-même exercé des fonctions de direction au sein d'une organisation à but non lucratif, ce qui lui permet d'apporter une expertise considérable dans les domaines de la gouvernance et des services aux organisations à but non lucratif. Elle a participé à de nombreux comités et groupes de travail de notre conseil d'administration au fil des ans, apportant une vision profonde et des conseils pratiques. Il s'agit notamment du comité de réconciliation, d'équité, de diversité et d'inclusion, du comité de nomination et d'un groupe de travail chargé de créer un processus normalisé d'évaluation des directeurs généraux. Lauren s'est portée volontaire chaque fois qu'il y avait du travail à faire.

Bruce Davidson a rejoint le conseil d'administration de l'ACDE en 2004, après l'enquête sur Walkerton. Bruce a été organisateur et porte-parole des Concerned Walkerton Citizens. Bruce a fait preuve d'une grande perspicacité pour comprendre comment l'ACDE peut aider les communautés qui traversent une crise liée à des incidences environnementales négatives.



Au fil des ans, il a également été un collègue en matière de sensibilisation et d'éducation, contribuant à faire en sorte que d'autres communautés ne soient pas confrontées à l'adversité que la sienne a connue pendant et après la tragédie de l'eau potable dans sa ville. Bruce a participé régulièrement aux travaux du comité juridique et des priorités, et nous avons apprécié ses conseils sur les priorités de service.

Kruti Patel a quitté le conseil cette année après deux ans de service. En tant que membre du conseil d'administration de l'ACDE et de la Fondation canadienne du droit de l'environnement, Kruti est passionnée par l'intersection de la santé, de l'environnement et de la justice sociale, fruit de nombreuses années d'expérience personnelle et d'intérêt. Kruti a pris part au comité de réconciliation, d'équité, de diversité et d'inclusion de l'ACDE et a apporté une contribution bienvenue et avisée à un certain nombre de projets du conseil d'administration.



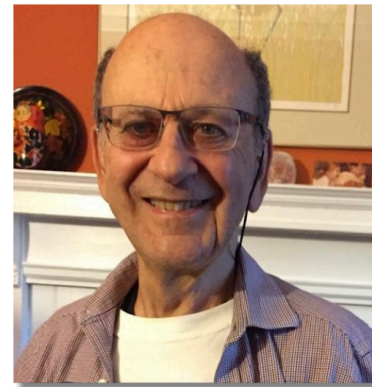
Kruti, Lauren et Bruce manqueront au conseil d'administration et au personnel de l'ACDE, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous les remercions sincèrement pour leurs contributions

À la mémoire de John Swaigen

L'ACDE a appris avec tristesse le décès de John Swaigen au mois d'août. John a été l'un des premiers avocats de l'ACDE et a poursuivi une illustre carrière en tant qu'arbitre et avocat dédié à la sauvegarde de l'intérêt public.

Il a notamment coécrit le texte fondateur et influent intitulé « Environment on Trial ». Dans les années 1990, John a également fourni des conseils et un leadership bienvenus aux cliniques d'aide juridique telles que l'ACDE en matière d'assurance qualité.

Dans le tout premier album de l'ACDE publié au début de cette année, de nombreuses coupures de journaux présentent John en tant qu'avocat général de l'ACDE dans les années 1970. Un classique est une coupure de journal avec une photo de John tenant un exemplaire du livre « Ecology versus Politics in Canada » comme accessoire sous un titre qui disait « Environment act is called toothless » (la loi sur l'environnement est qualifiée d'inefficace).



La disparition de John est une grande perte pour la communauté du droit de l'environnement. John était un véritable ami et un collègue apprécié de nombreux membres du personnel et du conseil d'administration de l'ACDE – voici quelques messages que nous avons reçus à son sujet...

- Il se souvient avoir travaillé avec lui au sein de l'ancienne commission de recours en matière d'environnement lorsque John en était le président : « Quelle personne formidable avec qui apprendre un nouveau rôle, travailler et avec qui passer des heures à bavarder lors des audiences. »
- Je me souviens d'avoir travaillé avec John à l'ancien Canadian Institute for Environmental Law and Policy (Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement), alors qu'il s'efforçait de terminer son livre sur les réservoirs de stockage souterrains non étanches.
- « Un précurseur important dans la compréhension et la promotion de l'utilisation de la loi pour soutenir l'action des citoyens en faveur de la protection de l'environnement. »
- « Un géant du droit de l'environnement qui nous manquera beaucoup. J'ai toujours apprécié de parler et de travailler avec lui au fil des décennies. »
- « Un leader environnemental passionné et exemplaire, un mentor, un auteur, un polémiste et une personne merveilleuse. »

En évoquant leurs relations avec John, les mots « mentor », « héros » et « sage » sont revenus à plusieurs reprises. Ses accomplissements ont été à la base des efforts déployés pour la protection de l'environnement et sa réputation s'est imposée. John nous manquera beaucoup.

Merci!

Membres du personnel de l'ACDE

L'ACDE remercie tous ceux qui ont travaillé avec nous au cours de la dernière année :

- Rachel Arsenault
- Joe Castrilli
- Fe de Leon
- Kesi Disha
- Lindsay Dixon
- Rick Lindgren
- Anastasia Lintner
- Julie Lopez
- Theresa McClenaghan
- Ramani Nadarajah
- Shawn-Patrick Stensil
- Laura Tanguay
- Tracy Tucker
- April Wepler
- Jacqueline Wilson

Membres externes du conseil d'administration de l'ACDE

Nous sommes très reconnaissants au conseil d'administration bénévole de l'ACDE pour son travail acharné et son expertise :

- Lauren Alcorn (à la retraite à partir de 2024)
- Lijing Black
- Tom Borg
- Lesley Cameron (présidente)
- Jacklyn Campbell
- Bruce Davidson (à la retraite à partir de 2024)
- Miriam Diamond
- Renee Griffin (présidente)
- Isobel Heathcote
- John Jackson
- Alan Levy
- Michael Lucifora
- Kruti Patel (à la retraite à partir de 2024)
- Graham Rempe
- Mona Sookram (trésorière)
- Zoé St Pierre

Baillleurs de fonds

L'ACDE est immensément reconnaissante du soutien financier que nous recevons de nos bailleurs de fonds :

- Aide juridique Ontario
- Donateurs individuels de la Fondation canadienne du droit de l'environnement
- Charles Stewart Mott Foundation
- Catherine Donnelly Foundation
- Dragonfly Fund of the Makeway Foundation
- Environnement et Changement climatique Canada
- Santé Canada
- Commission de l'énergie de l'Ontario pour le Low Income Energy Network (cogéré avec le Centre ontarien de défense des droits des locataires)
- Participant Financing Program (Programme de financement des participants) et Indigenous and Stakeholder Capacity Fund (Fonds de renforcement des capacités des populations autochtones et des parties prenantes), Commission canadienne de sûreté nucléaire

Bénévoles et conseillers

Les bénévoles dévoués, les experts en la matière, les avocats externes et les personnes ayant une expérience vécue qui nous aident sont essentiels au travail de l'ACDE.

- Farrukh Chishtie
- Derek Coronado
- Robert Huff
- John Jackson
- Judi Krzyzanowski
- Ajman Ladher
- Melanie Langille
- Dr Kristen Lowitt
- Brennain Lloyd
- Samantha Ponting
- M. V. Ramana
- Angela Shisheesh
- Olga Speranskaya
- Crystal Stamp-Cardinal
- Beverley Thorpe
- Ravon Yates
- Gary Pritchard / 4 Directions Conservation Consulting Services
- Tennile Tavares / ARVA Creative
- Chris Brackley / As The Crow Flies cARTography
- Krystal-Anne Roussel / Barrister & Solicitor
- Lawrence Gunther / Blue Fish Canada
- Roger Chaplin / Chaplin & Co. LLP
- Krystyn Tully / Entremission
- Robert Patrick / Integrated Water Resource Planning
- Sara Libman / Libman Law LLP
- Carl Chu and Jane Fan / SGFL Accounting Plus Inc
- Rizwan Khan / Viridius Lex LLP
- Liam Tucker-Young
- Carlan de Leon

Étudiant(e)s

L'ACDE bénéficie grandement des étudiant(e)s qui nous sont affectés. Issus de programmes parrainés par le W.A. Porter Collegiate Institute, l'Université Dalhousie, l'Université Lakehead (Faculté de droit Bora Laskin), l'Université métropolitaine de Toronto, l'Université de Toronto, l'Université de Windsor, l'Université York (Osgoode Hall Law School) et l'Université Western, l'ACDE a eu l'honneur d'accueillir ces étudiants extraordinaires :

- Emily Seal
- Maya Hribar
- Jigme Tsering
- Elizabeth Kwofie
- Caitlin Costello
- Adam Clasky
- Masahda Lochan-Aristide
- Julia Singer
- Jerram Germain
- Claire Parish
- Megan Abel
- Renee Kolentine
- Ryan Cho



Travailler en partenariat

L'ACDE est reconnaissante de collaborer avec d'autres cliniques d'aide juridique communautaires et spécialisées, de nombreuses organisations et partenaires, et les nombreux réseaux dans lesquels nous sommes impliqués, soit en tant que membres, soit en tant que leaders.

- Advocacy Centre for the Elderly
- Centre ontarien de défense des droits des locataires
- ARCH Disability Law Centre
- Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario
- Association of Communities for Reform Now (ACORN)
- Canadian Association of Physicians for the Environment
- Canadian Coalition for Environmental and Climate Justice
- Canadian Environmental Network—Environmental Assessment Reform Working Group
- Canadian Partnership for Children's Health & Environment
- Chiefs of Ontario
- Citizens' Network on Waste Management
- Climate Action Network
- CREW Resilience
- Durham Nuclear Awareness
- Efficacité énergétique Canada
- Environment Hamilton
- Environmental Planning and Assessment Caucus (RCEN)
- Environmental Defence
- Environmental Justice and Sustainability Clinic, Osgoode Hall Law School
- Fish Health Network
- Première Nation de Grassy Narrows
- Coalition pour un budget vert
- Green Prosperity
- Clinique juridique communautaire de Hamilton

La **Coalition pour un budget vert** (CBV), active depuis 1999, rassemble 22 des principales organisations environnementales du Canada, comptant collectivement plus d'un million de membres et de sympathisants, et ayant des décennies d'expérience dans la résolution des plus grands défis environnementaux du Canada. Le CBV a publié cet automne ses recommandations détaillées pour le budget fédéral 2025, qui visent à la fois à progresser dans la résolution des crises liées au climat et à la biodiversité et à améliorer la justice environnementale. Cette année, l'accent a été mis sur la promotion du Bureau de la justice environnementale comme moyen de garantir la capacité du gouvernement à mettre en œuvre de manière adéquate et continue la stratégie fédérale de racisme environnemental requise par le projet de loi 226. L'ACDE a également joué un rôle de premier plan dans le Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes, afin d'assurer un financement approprié et la conception du programme qui devrait être mis en œuvre en 2025.

- Health and Environment Justice Support
- International Pollutants Elimination Network
- Keepers of the Water
- Legal Advocates for Nature's Defence
- Low-Income Energy Network
- Manitoba Eco-Network
- MiningWatch Canada
- Nature Canada
- Poumon NB
- Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick
- Northwatch
- Occupational Health Clinics for Ontario Workers Inc.
- Prevent Cancer Now
- Prison Law Clinic
- Seniors for Climate Action Now!
- Slovenian Home Association
- Toronto Environmental Alliance
- Toxics-Free Great Lakes Binational Network
- Watershed Sentinel Educational Society
- West Coast Environmental Law



Photo credit: Fe de Leon


Low-Income Energy Network (LIEN) est un réseau financé par Aide juridique Ontario et géré par le Centre ontarien de défense des droits des locataires et l'ACDE. Depuis des décennies, le LIEN est l'un des principaux défenseurs des changements juridiques visant à lutter contre la pauvreté énergétique en Ontario. Cette année, le Stakeholder Engagement and Energy Policy Analyst du LIEN a plaidé auprès des comités consultatifs du gouvernement et par le biais de soumissions à la Commission de l'énergie de l'Ontario pour élargir l'accès aux pompes à chaleur et autres mesures d'efficacité énergétique pour tous les locataires à faibles revenus, pour étendre les aides sur facture pour les personnes à faibles revenus qui dépendent du gaz naturel, du propane, du pétrole et du bois, et pour mettre en œuvre des règlements sur les températures maximales afin de protéger les locataires à faibles revenus. La conférence annuelle 2024 du LIEN se concentrera sur les outils de plaidoyer pour lutter contre la chaleur extrême dans les logements locatifs.


L'Association canadienne du droit de l'environnement
cela.ca

La Fondation canadienne du droit de l'environnement
celafoundation.ca


55 University Avenue, Suite 1500,
Toronto, ON
M5J 2H7

Tel: 416-960-2284 or 1-844-755-1420
Fax: 416-960-9392

 @CanEnvLawAssn

 @CanadianEnvironmentalLawAssociation

 company/canadian-environmental-law-association-cela

 @canadianenvironmentallawassoc

Also available in English